



Paul Reynaud (1878-1966)

est président du Conseil du 22 mars au 16 juin 1940, fonction qu'il cumule avec celle de ministre des Affaires étrangères et de ministre de la Guerre. Après la débâcle de Juin, en désaccord avec les principaux membres du gouvernement et responsables militaires il démissionne. Il est remplacé par le maréchal Pétain qui signe l'Armistice.

Le 5 septembre 1940, Paul Reynaud est interné comme étant l'un des responsables de la défaite, il est sur le banc des accusés au procès de Riom. Après l'occupation de la zone libre en novembre 1942, il est arrêté par les Allemands et emprisonné. Il est libéré le 7 mai 1945 par les troupes alliées. Paul Reynaud est ensuite élu député de 1946 à 1962.



Maurice Gamelin (1872-1958)

En 1939, généralissime des Forces Armées Françaises, il attend l'attaque allemande, en conservant un front continu de la Suisse à la mer du Nord, derrière la ligne Maginot et en positionnant des divisions derrière l'obstacle naturel des Ardennes ainsi que des troupes mobiles jusqu'à la mer. Anticipant l'agression de la Belgique et des Pays-Bas, il avance en Belgique jusqu'à la Dyle pour raccourcir la ligne de front et rallier les troupes belges. Après la percée de Sedan du 10 mai 1940, Paul Reynaud le limoge et le remplace par Weygand. Il est arrêté le 6 Septembre puis inculpé au procès de Riom avec Léon Blum, Edouard Daladier et Paul Reynaud. en Novembre 1942. Il est ensuite interné en Allemagne près de Buchenwald puis en Bavière.